



APELGC GUEST – Rencontre mairie 1er février 2025

Représentants Mairie : Mmes Anne Fommarty (Maire Adjointe déléguée aux Affaires scolaires) et Marie-Agnès Marquis (Responsable de la Vie Scolaire et Administration)

Participants APELGC : Mmes Catherine Chin et Clara Ben Saïd

Participant FCPE : M. Matthieu Araman et Mme Caroline Boivin

1/ Pour la maternelle

- Attente le soir allant jusqu'à 30 minutes :

Pour l'attente du périscolaire, malheureusement c'est toujours le cas pour certains parents, souvent à partir de 18h00. Pour ceux ayant des enfants en maternelle et en primaire, ils sont en retard pour récupérer leurs enfants en primaire après.

Nous avons eu plusieurs remarques de parents et nous avons été témoins deux fois, de voir ces parents stressés et agacés.

Réponse de la directrice du centre : Il s'agit d'enfants qui sont en train de se changer ou qui n'entendent pas leurs prénoms.

Réponse de l'association : Cela fait six mois que cela dure. Pourquoi les enfants doivent-ils se changer ? Les sorties n'ont jamais été un problème les années précédentes. Il y a donc un gros souci d'organisation à réajuster au plus vite, s'il vous plaît.

Réponse de la mairie : Si cela persiste encore avant les vacances, merci de nous en faire part par mail.

- Contrôle de sortie : un enfant a été remis à un adulte autre que sa famille, sans contrôle d'identité, ce fait avait déjà été signalé au premier trimestre.

Réponse du périscolaire : Amandine aurait reconnu la nounou en question, aperçue dans l'enceinte de l'école avec la maman. Il n'y avait donc pas de nécessité de faire un contrôle d'identité sur le moment.

- Confusion concernant un enfant remis à un parent qui n'était pas le sien ; l'animateur n'a pas été informé à temps car la porte s'est refermée directement.

Réponse du périscolaire : La porte n'a pas été refermée immédiatement et l'enfant a été récupéré dans de brefs délais.



APELGC GUEST – Rencontre mairie 1er février 2025

- Les parents aimeraient recevoir une communication officielle concernant la direction du centre.

Réponse mairie : Amandine est la directrice du centre. Carole est passée adjointe et sera bientôt reclassée dans un autre service. Une autre personne prendra sa place dès son départ. Des recrutements sont encore en cours.

- Nous souhaiterions également savoir si des plans d'action sont mis en œuvre concernant les remontées négatives, et s'ils sont bien communiqués à l'ensemble des animateurs. Si oui, dans quel contexte cela est-il fait ? Par le biais d'une mini-formation, d'une réunion ?

Réponse : Chaque animateur reçoit, au moment de son intégration, des fiches réflexes sur enfants de 3 à 6 ans qui regroupent tous les gestes à adopter dans certaines situations délicates. Ils participent également à des groupes de travail composés de directeurs de centre et d'animateurs. Tous les mardis, une réunion est organisée pour analyser les retours et rectifier, si nécessaire, certaines organisations. La mairie nous a signalé la présence d'enfants aux profils très difficiles cette année, ce qui complique énormément la gestion pour l'ensemble des équipes.

- Concernant l'observation du temps de cantine, il a été relevé que les serviettes n'ont pas été distribuées au premier service. Le pain est disposé trop tôt sur les tables : les enfants se jettent dessus et, évidemment, ont moins d'appétit par la suite. Dans l'ensemble, l'organisation est bonne et le service efficace.

Réponse : L'information a été transmise au service de la cantine. Dorénavant, le pain sera servi en même temps que les hors-d'œuvre. Les serviettes restent souvent un sujet aléatoire. Nous rappelons aux parents de bien les identifier.



APELGC GUEST – Rencontre mairie 1er février 2025

2/ Pour l'élémentaire

- Sauf erreur, il n'y a pas eu de spectacle de Noël offert par la mairie côté élémentaire cette année. Si c'est bien le cas, quelle en est la raison ?

Réponse mairie : Cela est dû à une coupe budgétaire de cette année.

- Point travaux et bruits liés à ceux-ci :

Nous souhaitons vous informer qu'apparemment, le bruit des travaux perturbe l'apprentissage et la concentration des élèves qui sont dans les algécos.

Il faut aussi parler plus fort et des enfants n'entendent pas toutes les leçons, ...

Réponse mairie : Un point sur les travaux sera fait lors des prochains Conseils d'écoles. Il y a quelques retards car ils ont quelques problèmes techniques. Ils sont dans les temps pour les changements de fenêtres. Par contre, en ce moment, il y a des problèmes de températures pour la pose des parements.

3/ Points communs élémentaire / maternelle :

- Exercices PPMS :

Un exercice PPMS sur le temps périscolaire a-t-il bien eu lieu avant fin 2024 ?

Réponse : La mairie n'a pas eu de réponse à cette question donc elle ne pense pas qu'elle ait eu lieu.

- **Obligation de réservation mensuelle :** Pourquoi est-il nécessaire de réserver la Lunch Box pour tout le mois plutôt que de pouvoir alterner librement selon les besoins ?

Les parents expliquent qu'ils consultent le menu de la cantine à l'avance et effectuent leurs réservations un mois à l'avance.

Ainsi, vous êtes informés en amont des jours où un enfant prend sa Lunch Box ou le repas de la cantine.



APELGC GUEST – Rencontre mairie 1er février 2025

Aussi, la plateforme permet la réservation de lunch/box et cantine sur le même mois, ce qui arrange les parents, est-il possible de maintenir cela ?

Réponse mairie : Nous rappelons aux parents qu'il n'est pas possible de réserver en dessous d'un mois (cf. le règlement intérieur des prestations périscolaires). Nous ne pouvons pas gérer les demandes au jour le jour ou à l'avance sur une courte durée. Cela permet d'éviter les aléas et les oublis. Le personnel sera habitué aux enfants qui prendront la lunch box pour le mois complet.

Sur le guichet numérique, même si cela ne le devrait pas, il est possible de réserver la lunch box et la cantine sur le même mois car l'éditeur logiciel ne peut pas mettre une case pour que la box fonctionne sur un mois complet pour le moment.

- Tarification : La différence de tarif entre le repas de la cantine et la Lunch Box est minime, alors que cette dernière est préparée par les parents et ne peut être réchauffée par le personnel.

Sur quels critères repose ce tarif ?

Réponse mairie : Le prix appliqué aux familles concernées par la box est calculé comme suit : Coût du repas (prestataire Sogeres) + charges (personnel et les services annexes : électricité, chauffage, ...) + QF, avec une réduction de 38 % (prix du repas par rapport au coût global d'un repas), ce qui donne le montant de la participation pour la lunch box.

- Interface de réservation : Par ailleurs, une autre problématique a été soulevée concernant l'interface de réservation. Il semble exister une différence de lecture entre la réservation effectuée par les parents et celle transmise aux animateurs par la mairie, ce qui peut entraîner des incompréhensions. Certains parents ont mentionné avoir reçu des pénalités en raison de cette disparité.

De plus, aucune tolérance ne semble être appliquée en cas d'oubli d'inscription à la Lunch Box, ce qui peut être pénalisant. Bien que la nécessité d'un cadre strict pour éviter les abus soit compréhensible, une certaine souplesse pourrait être envisagée pour les erreurs occasionnelles.

Réponse mairie : Un rappel va être fait pour que la liste des réservations du jour soit imprimée le matin même pour que les annulations de la veille soient bien prises en



APELGC GUEST – Rencontre mairie 1er février 2025

compte.

En ce qui concerne les manquements et les surcoûts, la mairie affirme être très tolérante avec les réservations et reste à votre écoute par mail en cas d'erreur ou de diverses demandes en lien avec un surcoût.